



Délai pour mutation de propriété

Par **alyl**, le **04/12/2014** à **20:34**

Mon père est décédé en octobre. Il avait l'usufruit de la maison qui appartenait à ma mère décédée en 2010.

Ma soeur et moi sommes héritiers de ma mère.

Combien de temps en moyenne faut-il à un notaire pour établir la mutation de propriété pour que nous puissions vendre la maison ?

Merci.

Par **Doatyn**, le **07/12/2014** à **10:58**

J'ai eu un peu la même situation. Il a fallu cinq mois au notaire pour établir l'"acte de notoriété", qui fait l'inventaire des héritiers, permettant ensuite la vente.

Délai long, car certains héritiers ne voulaient pas se faire connaître (alors qu'il n'y avait pas de dettes).